L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 20 DECEMBRE 1885.

ACADEMIE FRANÇAISE.

Séance publique annuelle du Jeudi, 26 novembre 1885.

Rapport et discours de M. Maxime Du Camp sur les prix de vertu.

Messieurs,

Le livre d'or de la bienfaisance confié à la garde de l'Académie française doit inscrire aujourd'hui un nom de plus à côté de ceux de Montyon, de la duchesse d'Otranto, de Marie Lasne, de Souriau, de Gémond et de la personne charitable qui a voulu rester ignorée des gens de bien et dont elle récompense les belles actions. Mlle Camille Favre a légué à notre compagnie une somme importante dont le revenu, divisé en prix de 500 fr., est exclusivement destiné à encourager le dévouement à la famille. Par cette disposition, à laquelle l'Académie s'est associée avec gratitude, la donatrice a voulu sans doute ramener au foyer ceux qui s'en écartent et faire comprendre aux irréguliers, aux réfractaires que la meilleure aventure de la vie se rencontre encore dans l'union de la famille cimentée et, pour ainsi dire, sanctifiée par le travail.

Mlle Camille Favre était de ces personnes dont Montesquieu a dit : "J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle qu'elle ne se faisait même pas sentir; ils s'attachaient à leur devoir sans s'y plier et n'y portaient comme par instinct (*Lettres persanes*; Rica à ***, Lettre L.)" Elle poussait la modestie jusqu'à l'humilité; à la voir vêtue de laine noire, les yeux baissés vers la terre comme pour chercher à y découvrir les misères d'en bas, on n'eût point deviné une femme riche et souvent généreuse jusqu'à la prodigalité. Econome et austère pour elle-même, afin d'être plus adjuvante aux autres, elle avait ce que les Arabes appellent une main d'or, la main qui donne avec intelligence, la main qui panse les plaies, essuie les larmes et relève ceux qui s'affaissent. Un soir, elle entra dans une de ces maisons où les femmes trouvent une hospitalité prévoyante sous les auspices de cette admirable Société philanthropique dont les rapports annuels sont signés du nom de d'Haussonville qui est resté cher à l'Académie française.

Mlle Favre regarda, admira sans mot dire et s'éloigna en laissant une très modeste offrande. Quelques jours après, elle revint et, de son cabas de paille qui parfois faisait sourire, elle tira 120,000 francs qu'elle apportait à l'œuvre qui prend pitié de la misère des femmes. Cet acte de munificence permit d'ouvrir une nouvelle maison dans la rue de Crimée; à côté du dortoir de l'hospitalité, on installa un dispensaire pour les enfants malades; au-dessus de la porte d'entrée on peut lire le nom de Camille Favre : ce n'est que justice. Avant d'être appelée à une autre vie, et du consentement de M. Adolphe Favre, son frère et son héritier, elle disposa de sa fortune en faveur de l'Académie française; aujourd'hui, mis pour la première fois en possession du legs qui nous a été attribué, nous pouvons décerner les récompenses dont elle nous a confié le soin.

Sur cette fondation, qui accuse toute son ampleur que l'année prochaine, l'Académie a réservé quatorze médailles de 500 fr., chacune à quatorze personnes signalées par des actes de vertu relatifs à la famille. Ne vous figurez pas, Messieurs, que la force physique qui permet les efforts renouvelés sont indispensables au dévouement et ces défaillances de la matière n'affaiblissent point l'énergie morale et souvent ce sont les êtres les plus débiles qui acceptent les tâches les plus lourdes. Dans le département de l'Orne, à Vimoutiers, vit ou plutôt subsiste Marie Eugénie Coisel, âgée de cinquante-quatre ans, que les habitants de sa ville natale connaissent sous le surnom de la petite Madeleine. Ce fut une enfant active qui promettait une jeune fille vigoureuse, une femme apte aux travaux des champs et de la maison. La physiologie qui est impitoyable en décida autrement.

Vers la fin de la troisième année, Eugénie Coisel cessa de se mouvoir; frappée d'atrophie aux membres inférieurs, elle devint grabataire; depuis plus de quarante ans, elle n'a point quitté son lit. Tout le jour, elle brode; tâche délicate, maigre rémunération; elle en vêtait cependant et elle en fit vivre sa mère infirme qu'elle garda près d'elle et qu'elle a nourrie en travaillant sans relâche. La mère mourut; Eugénie Coisel appela une tante octogénaire, pauvre, malade, lui donna la place maternelle et broda avec plus d'énergie que jamais afin de subvenir aux exigences de deux infirmités.

A force de privations et d'économie, on était parvenu, en entassant les centimes sur les centimes sur les centimes, à épargner 2,000 fr. qui représentaient des millions de pointe d'aiguille et des milliers de quatre quatre. Ce fut alors que le repos vint pour les deux vieilles. On avait toute confiance dans un homme d'affaires du pays, on déposa entre ses mains la pauvre pécule si péniblement amassé; le petit trésor disparut avec l'homme qui prit la fuite. La main de la brodeuse ne s'est point arrêtée, mais elle est moins agile, car la vue s'affaiblit sous la fatigue d'un travail sans merci. La médaille de 500 fr. envoyée par l'Académie à la petite Madeleine raffermira le courage de son grand cœur.

Marie Sémon, actuellement âgée de soixante-deux ans, n'est point paralysée; au contraire, elle a, comme l'on dit; bon pied, bon œil, et son activité est toute de bienfaisance. Elle habite le hameau de Pival, dans la commune de Dinéault (Finistère), près de ces belles plages Saint-Énogat, près de ces îles et îlots que les artistes n'ignorent et que les baigneurs commencent à connaître. Marie Sémon ne s'est point marié; elle avait quatorze ans lorsqu'elle perdit sa mère, qui lui laissait trois petits enfants à élever; elle accepta le legs, renonça à l'époux qu'elle aimait, aux jeux de son âge qui la sollicitaient, et se consacra à l'éducation des orphelins dont elle a fait trois hommes honnêtes. Ce n'était point assez pour elle que tant de labeur qui se prolongeait au détriment de ses propres intérêts; elle recueillit son père tombé en enfance et plus exigeant parfois qu'il n'aurait convenu. Pendant de longues années, elle fut au devoir, à la peine, à l'abnégation; aujourd'hui, Messieurs, vous la mettez à l'honneur et je sais qu'elle en est surprise. La délicatesse de l'âme de cette pauvre paysanne bretonne est extraordinaire. Tout ce qu'elle a fait lui semble simple. Élévation des sentiments, qui est la vertu même et qu'elle possède à un degré rare, ne lui coûte aucun effort; de même qu'elle a adopté ses trois frères, de même qu'elle passait des nuits entières à raconter, à inventer des histoires pour calmer son père agité, presque furieux; de même elle va aujourd'hui au-devant des malheureux, elle les recherche, elle les console et s'ingénia à faire du bien autour d'elle. Un jour qu'on la louait de sa bonté, elle répondit; "Je n'y ai point de mérite; la bonté est un don naturel." Soit; mais c'est la culture qui, du sauvageon, fait un arbre fruitier. Marie Sémon est de celles qui pourraient dire, comme Ampère : "Je possèderais tout ce que l'on peut désirer pour être heureux, il me manquerait tout : le bonheur d'autrui." (André-Marie Ampère et J.-J. Ampère; tome 1er, p. 79.) (Extrait du *Journal de Brédin*, 9 mai 1811.)

Marie Sémon, j'en suis convaincu, aurait préféré une récompense honoritique à toute autre; l'Académie n'a pas qualité pour en distribuer, aussi est-elle contrainte de donner un prix d'une valeur déterminée à Rose Toutain, qui eût voulu ne recevoir que la médaille en bronze, commémorative de ses belles actions. Elle est née en 1816; vers sa vingt-deuxième année, elle entra au service d'une famille qui habite le Havre; à l'éloge des maîtres et de la servante, le contrat n'a pas été rompu; rien n'y a porté atteinte depuis quarante-sept ans. Je reconnais que de tels serviteurs sont la ruine des bureaux de placement, mais ils n'en sont que plus dignes de notre intérêt. Tant de fidélité ne nous eût point autorisé à décerner un prix Camille Favre à Rose Toutain, si cette noble fille n'avait fait acte de protection et de maternité envers ses parens. De ses deniers épargnés sur ses gages, elle paya, dans une maison de retraite, la pension de ses deux sœurs incurables; le génie du sacrifice qui est en elle n'était pas encore satisfait : une de ses nièces devient veuve et reste chargée de neuf enfans; Rose Toutain s'en empare et ne recule devant aucune privation pour les arracher à la misère qui les menace et qui, grâce à elle, ne les atteindra pas. Les maîtres de Rose Toutain peuvent être fiers d'avoir pour servante, d'avoir pour amie, une femme dont l'existence n'aura été qu'un acte de dévouement.

* L'Académie décerne également un prix Camille Favre à Marie Poutié, de Valeiglie (Haute-Garonne), qui, à l'aide d'un salaire quotidien de 1 fr., recueille son père et pourvoit aux besoins de sa mère infirme; — à Louis-Alexandre Aubin, manouvrier à Lieuvillers (Oise), qui, à force d'économie, de travail, de probité, élève neuf enfants et prend à sa charge sa mère octogénaire et aveugle; — à Jean-Louis Amoric, marchand-ferrailleur et colporteur ambulant à Nyons (Drôme), qui adopte sa sœur, trois neveux, une nièce et une cousine pauvres; le rapport qui lui est consacré dit : "C'est le modèle de toutes les vertus civiques; il s'est toujours oublié pour ne penser qu'aux autres." "Il s'est aussi toujours oublié, Jean Savignat, colon métayer à Auby (Haute-Vienne), père de cinq enfants, fils dévoué, recevant chez lui son père et sa mère trop âgés pour gagner leur vie, offrant un asile à sa sœur veuve, adoptant cinq neveux, menant une vie irréprochable qui est un exemple pour tous et récemment par son travail à faire vivre deux vieillards, deux femmes et dix enfants.

La veuve Domergue, de Paris, femme de ménage qui continue à servir gratuitement d'anciens maîtres privés de leur propriété et qui, malgré sa pauvreté et sa misère, donne une bonne éducation à ses deux enfants et adopte une petite sœur orpheline;—Pierre Bertrand, menuisier à Saint-Savin (Gironde), qui, chargé de trois enfants, adopte et soigne deux neveux atteints de cétrinisme-Marie-Apolline Bôle, de Cheutrans (Doubs), qui paye les dettes de son père décédé, recueille sa mère âgée, élève ses deux jeunes sœurs et n'a d'autres ressources que ses gages de servante, ont aussi été jugés dignes d'obtenir une médaille Camille Favre.

Nous citerons encore Ferdinand Livron, tailleur d'ardoises à Denazé (Mayenne): l'homme est humble, ses œuvres sont admirables. Il adopte un enfant abandonné en nourrice par des parens qui disparaissent; l'enfant est à demi paralysé, chorétique, presque aphasique et ne peut se tenir debout. Dans cet être embryonnaire un seul sentiment subsiste, une tendresse jalouse pour son père nourricier qu'il ne veut pas quitter. Ferdinand Livron ne se soustrait pas à ces exigences; il place le petit idiot dans une brouette et le mène chaque jour jusqu'au chantier où il travaille : là, du moins, il l'a sous les yeux et peut lui donner les soins que réclament ses infirmités.

Ce n'est pas tout; sa belle-sœur est délaissée par un mari ivrogne, il la recueille, elle et cinq enfans, et, comme le salaire quotidien ne suffit pas à ces charges multiples, il a contracté des dettes pour ne point faillir au devoir qu'il s'est imposé.—La veuve Vilatte, de Belvès (Dordogne), a été ruinée par la mort de son mari; elle gagne en ouvrant 50 c. par jour à écaler des noix dont les coquilles lui servent de combustible; elle élève sa fille, soigne son beau-père et veille sur sa belle-mère infirme; celle-ci est tellement impotente que, laissée seule un jour, elle ne put chasser une poule qui lui déchiquetait le visage à coups de bec.

La veuve Vilatte n'est point la seule à se donner sans mesure à sa belle-mère; cela pourra surprendre les amateurs de plaisanteries sureuses pour qui les belles-mères sont un inépuisable sujet de médisances; j'avoue que toutes les belles-mères que j'ai rencontrées m'ont paru charmantes, cela tient peut-être à ce que je suis célibataire. Thérèse Pelerin est une pauvre journalière, à Lafitte (Lot-et-Garonne); elle est de santé débile et de cœur vaillant; elle gagne quinze sous par jour, mais des prodiges d'économie, qui restent inexplicables aux Parisiens, lui permettent de nourrir deux vieillards, qui lui permettent de pourvoir à l'entretien de son beau-père paralysé et de sa belle-mère infirme. Depuis dix ans qu'elle est devenue veuve, alors qu'elle était encore jeune et jolie, elle n'a pas eu de défaillance, et de sa pénible existence elle a su faire une expansion de tendresse pour le père et la mère de celui dont elle porte le nom.

Encore un prix à décerner et nous nous serons conformés à la volonté de Mlle Camille Favre. Adèle Berquez, demeurant à Fiennes, dans le département du Pas-de-Calais, s'est mariée en mai du Pas-de-Calais, s'est mariée en 1875 à un ouvrier carrier; depuis cette époque elle s'est consacrée à sa belle-mère infirme, âgée aujourd'hui de cent trois ans; jour et nuit, elle est attentive et debout près de cette centenaire aveugle et sourde; elle la contente; un de ses beaux-frères est dévoré par une plaie cancéreuse; c'est elle qui le panse et qui, à force de soins, parvient souvent à calmer d'intolérables souffrances, une de ses sœurs, restée veuve avec trois enfants, se désespérait de la misère qu'il la menaçait : Adèle Berquez accourt et se charges des trois orphelins. Dans son village on l'admire, on la vénère, et l'Académie s'associe à ces témoignages de respect justifiés par tant de vertu.

Les médailles de la fondation Marie Lasne, représentant une valeur de 300 fr. chacune, ont été réservées : à la veuve Ogeron qui, orpheline, a mendié pour nourrir ses petits frères et s'est faite garde-malade volontaire des indigens;—à Euphrasie Tiphagne, qui, depuis sa quatorzième année, c'est-à-dire depuis quarante ans, s'est vouée aux soins exigés par son aïeule, sa grand'tante et sa mère;—à Edouard Galet, serviteur dans une maison d'enseignement des frères de la doctrine chrétienne, qui fut infirmier auprès des blessés pendant la guerre franco-allemande et qui s'emploie activement à soigner les malades;—à Véronique Pierre qui, restée orpheline, a élevé six frères et sœurs;—à Martin Venilles qui a recueilli sa belle-mère abandonnée par ses enfans;—à Claudine Giraud qui a servi fidèlement pendant cinquante années dans la même maison et dont les gages ont été absorbés par l'éducation de quatre neveux orphelins; —enfin à Eugénie Flamet, qui depuis vingt-neuf ans dirige avec zèle la crèche de Dunkerque.

Dans une des pièces annexées au Mémoire qui la concerne, je lis : "De cinq heures du matin à neuf heures du soir, elle est sur pied auprès des berceaux; sa rétribution est des plus minimes, elle n'a pas en perspective, si elle arrive à la vieillesse, que la misère et l'hôpital; elle n'a droit à aucune retraite." Ceci est à l'éloge d'Eugénie Flamet; mais l'on peut être surpris qu'un labeur sans relâche soit rémunéré d'une façon dérisoire et qu'une existence vouée au salut de l'enfance ne soit pas assurée de trouver le repos des vieux jours. L'Académie aime à récompenser les belles actions afin d'encourager la vertu, mais il lui est pénible d'avoir à réparer les erreurs et les défaillances administratives.

Le prix annuel de la fondation Lausat (350 fr) est accordé à Mlle Michelle Masson, qui habite Hauterive-lès-Vichy (Allier). Journalière, elle n'a d'autres ressources que le travail aux champs et la charité des voisins souvent aussi pauvres qu'elle; seule elle prend soin de son père et de sa mère octogénaires, infirmes, incapables de se mouvoir; elle ne s'éloigne d'eux, momentanément, que pour aller, à deux kilomètres de son domicile, porter secours à sa sœur que la paralysie cloue sur un grabat. Si, comme on le dit, la vertu trouve en soi sa récompense, Michelle Masson doit se sentir heureuse.

Les prix des trois fondations anonymes, Gémond et Souriau, sont de 1,000 fr. chacun; le prix anonyme est attribué à Hélène Sauvage, de Paris, qui, entrée dans une famille en 1846, la sert sans gages depuis 1850.

Elle a soigné sa maîtresse veuve, l'a aidée à faire l'éducation de plusieurs enfants et l'a entourée de sollicitude jusqu'à la dernière heure. La mort ne l'a point libérée; elle a repoussé toute proposition avantageuse afin de rester auprès des enfans qu'elle a vus naître et dont elle élève les fils comme elle les a élevés eux-mêmes. Le prix Gémond récompensera le dévouement de Frédéric-Joseph Postel, maître-bigneur à Trouville-sur-Mer, dans un compte plus les actes de courage et qui excelle à sauver les pêcheurs près de périr en vue de la plage; or, il a fort à faire, car le caractère distinctif du matelot français est de ne pas savoir nager.

Le prix Souriau a été réservé à Elise-Henriette Cailly, âgée de trente trois ans, née à Fillièvres, dans le département du Pas-de-Calais. Orpheline à l'âge de quatre ans, elle a été recueillie par ses grands parents paternels qui ne tardèrent pas à tomber en misère. Des sa douzième année, elle travaille pour subvenir aux besoins de ceux qui l'ont adoptée. Elle n'a qu'un rêve, être admise dans un couvent et y vivre de la vie contemplative; elle a dû, faute son trousseau et son dot d'entrée; elle a alors dix-sept ans; elle refuse, car elle ne peut se résoudre à quitter ceux qu'elle assiste. Son père s'est remarié et reste bientôt veuf avec trois enfants. C'est Elise Cailly qui veille sur eux pendant qu'elle soigne son aïeul atteint de cancer à la lèvre. Le grand-père meurt, la grand'mère le suit de près. Le père est un ivrogne brutal et dépensier; à son tour il est enlevé par une affection cancéreuse et laisse pour tout héritage des dettes que la pauvre fille s'engage à payer et qu'elle paye, quoiqu'il n'ait aucun crédit commercial à sauvegarder. Le travail l'épuisée; elle s'est trop surmenée au devoir; des crises nerveuses lui rappellent aujourd'hui qu'elle a dépassé la mesure des forces humaines. C'est une vie de la pitié filiale; nous apprenons que la récompense dont elle est digne allègera les charges sous lesquelles elle est près de succomber.

La fondation Montyon, notre fondation mère, celle qui semble avoir donné naissance à toutes les autres, nous permet de distribuer, cette année, 6125 récompenses graduées selon les actes qui nous ont été signalés. Dix prix de 1,000 fr., trois prix de 1,500 fr., deux de 2,000 fr., un prix de 3,000 fr. rappelleront aux âmes vertueuses, que, du fond de sa tombe, M. de Montyon continue à les encourager au bien.

Marie-Caroline Carret de Meximieux (Ain) actuellement âgée de soixante-cinq ans, exerçait un petit commerce de modes dont le bénéfice annuel n'a jamais dépassé 400 fr.; c'est avec de si faibles ressources qu'elle a successivement adopté cinq orphelines, qu'elle les a élevées, a dirigé leur apprentissage et les a mariées. L'une d'elles n'a répondu à tant de bonté que par des procédés détestables. Dans le champ de la bienfaisance, la moisson est souvent faite d'ingratitude; qu'importe! *Semen cordis* est personnel : c'est par respect pour soi-même que l'on s'est dévoué, et aux âmes fortes cela suffit. Les Lachetés d'un mauvais cœur n'ont point décourragé Marie Carret, car l'on aime les gens pour le bien qu'on leur fait plus que pour le bien qu'on en reçoit. Son petit capital a été absorbé au profit de de ses filles adoptives; l'âge est venu et l'affaiblissement avec lui; il a fallu abandonner le commerce de modes, les sacrifices en faveur d'une dernière orpheline n'ont point cessé, mais deviennent rigoureux; un prix de 1,000 fr. les rendra moins pénibles.

Marie-Joseph Lemoine est née en 1820 et habite Saint-Brieuc dans les Côtes-du-Nord. Depuis quarante ans, elle est au service de la même maîtresse veuve, ruinée, malade, qui ne peut lui pourvoir à l'entretien de son beau-père paralysé et de sa belle-mère infirme. Depuis dix ans qu'elle est devenue veuve, alors qu'elle était encore jeune et jolie, elle n'a pas eu de défaillance, et de sa pénible existence elle a su faire une expansion de tendresse pour le père et la mère de celui dont elle porte le nom.

Encore un prix à décerner et nous nous serons conformés à la volonté de Mlle Camille Favre. Adèle Berquez, demeurant à Fiennes, dans le département du Pas-de-Calais, s'est mariée en mai du Pas-de-Calais, s'est mariée en 1875 à un ouvrier carrier; depuis cette époque elle s'est consacrée à sa belle-mère infirme, âgée aujourd'hui de cent trois ans; jour et nuit, elle est attentive et debout près de cette centenaire aveugle et sourde; elle la contente; un de ses beaux-frères est dévoré par une plaie cancéreuse; c'est elle qui le panse et qui, à force de soins, parvient souvent à calmer d'intolérables souffrances, une de ses sœurs, restée veuve avec trois enfants, se désespérait de la misère qu'il la menaçait : Adèle Berquez accourt et se charges des trois orphelins. Dans son village on l'admire, on la vénère, et l'Académie s'associe à ces témoignages de respect justifiés par tant de vertu.

Les médailles de la fondation Marie Lasne, représentant une valeur de 300 fr. chacune, ont été réservées : à la veuve Ogeron qui, orpheline, a mendié pour nourrir ses petits frères et s'est faite garde-malade volontaire des indigens;—à Euphrasie Tiphagne, qui, depuis sa quatorzième année, c'est-à-dire depuis quarante ans, s'est vouée aux soins exigés par son aïeule, sa grand'tante et sa mère;—à Edouard Galet, serviteur dans une maison d'enseignement des frères de la doctrine chrétienne, qui fut infirmier auprès des blessés pendant la guerre franco-allemande et qui s'emploie activement à soigner les malades;—à Véronique Pierre qui, restée orpheline, a élevé six frères et sœurs;—à Martin Venilles qui a recueilli sa belle-

---

FEUILLETON.

No 17 Commencé le 2 Décembre

CHAPEAU-VERT.

PAR

HENRY CAUVIN.

TROISIÈME PARTIE.

Il éprouvait une angoisse douloureuse en pensant que cette triste scène allait peut-être se renouveler.

Lorsqu'il entra dans le salon, Madeleine était en train de disposer dans des vases de Chine les fleurs que son fiancé venait de lui envoyer. Mme Antoine s'avança au devant de lui et le salua avec bonté. Elle connaissait par Désiré la part que cet inconnu avait prise à l'arrestation de l'assassin de son malheureux mari. Mais, suivant les recommandations de M. Fontan, le domestique n'avait point parlé de la scène dont la chambre du mourant avait été le théâtre ni de la lettre prise par l'étranger dans le secrétaire de M. Antoine.

—Que me voulez-vous, monsieur? demanda Mme Antoine, dès que Désiré se fût retiré.

—Madame, dit M. Fontan d'une voix émue, il faut que le sentiment du devoir que je dois remplir soit bien impérieux pour que je me décide à venir troubler votre repos.

Madeleine s'était rapprochée et regardait l'étranger avec un curieux intérêt.

Daniel Fontan reprit :

—J'ai à vous dire des choses de la plus grande importance. Promettez-moi que vous m'écouterez jusqu'au bout, quelque pénibles que puissent être les révélations que je dois vous faire.

—Je vous le promets, monsieur, répondit Mme Antoine, intriguée par ce début et par l'air mystérieux de son interlocuteur. Ma fille peut-elle rester?

—Je le désire, et je supplie mademoiselle Madeleine de vouloir bien s'armer de courage.

Madeleine pâlit. Elle pensa qu'il s'agissait sans doute encore d'André de Varèze et une crainte vague lui serra le cœur. Elle s'assit, très émue, auprès de sa mère. Le salon était sombre et il était difficile de bien voir les traits de M. Fontan cachés par d'épais sourcils et une barbe touffue.

—Madame, reprit M. Fontan, vous allez peut-être trouver bien audacieux que je prenne la liberté d'intervenir dans une affaire qui touche de près Mlle Madeleine. Mais je connaissais votre pauvre mari, j'avais pour lui une profonde amitié, et il me semble que je manquerais aux devoirs que cette amitié m'impose si je ne vous mettais pas en garde contre le danger qui vous menace ainsi que mademoiselle votre fille.

—Un danger! Que peut signifier!.... Vous m'effrayez, monsieur.... dit Mme Antoine surprise et inquiète.

—Vous allez signer tout à l'heure le contrat de mariage de mademoiselle votre fille avec M. de Varèze et c'est demain que cette union doit s'accomplir...

—Oui, monsieur. Eh bien!....

—Eh bien, madame, il faut que vous sachiez ceci : M. de Varèze n'a pas le droit de porter le nom sous lequel il se fait désigner, il n'a pas le droit de porter un titre.... Le nom que son père lui a laissé est infâme et vous le connaissez bien, car plus que personne vous avez le droit de le haïr.... André de Varèze est le fils de Daniel Larroque, l'assassin, le forçat.

—Lui.... lui!.... s'écria Madeleine éperdue.

—Oui, mademoiselle, répliqua tristement M. Fontan, et malheureusement, par sa conduite honteuse et coupable, il semble devoir marcher sur les traces de son misérable père.

—Ah! monsieur, que nous dites-vous! s'écria Mme Antoine alarmée. Depuis qu'il est question de ce mariage, nous ne faisons qu'entendre contre ce jeune homme des accusations qui ne sont jamais prouvées. Mon pauvre mari lui-même avait de grandes préventions contre lui.... mais ce que vous affirmez aujourd'hui.... Mon Dieu! mon Dieu! serait-il possible!

—Madame, permettez-moi de vous adresser une question. Connaissez-vous la lettre que Séverine Larroque a écrite à votre mari pour lui faire ses derniers adieux?

—Oui.... je la connais, dit Mme Antoine, surprise que cet étranger fût au courant du douloureux secret de leur famille.

—Cette pauvre créature, vous vous en souvenez, voulut, avant de mourir, que son fils ne pressent porter un nom déshonoré par leur père. En les confiant à une voisine, elle lui dit seulement le prénom de ces enfants. Mais, afin qu'on pût les reconnaître plus tard, elle leur fit au cou un signe qui ne devait pas s'effacer : une petite croix avec la première lettre de leur prénom. Or, le second fils de Daniel Larroque s'appelait André, et celui qui se faisait appeler le vicomte de Varèze a ici près de l'épaule, je m'en suis assuré moi-même, la marque qui le désigne comme le fils de Daniel Larroque. Ceci n'est encore rien, se hâta d'ajouter M. Fontan. On peut être le fils d'un criminel et mener la conduite d'un honnête homme. Mais ce n'est pas le cas de M. de Varèze. A tous égards, il justifie bien sa naissance et le sang de Jean Firingard n'a pas dégénéré en lui. Entre menteur, hypocrite, ne reculant devant aucun moyen pour atteindre son but, tel est l'homme qui a su abuser de votre confiance, de votre bonté et de la tendresse de cette pauvre enfant. Il n'a pas d'autre moyen d'existence que le vol et le jeu; au besoin l'assassinat, ne lui ferait pas peur.

—Monsieur, monsieur, s'écria Madeleine désespérée, que dites-vous là!

—La vérité, mademoiselle, hélas! Je vous le jure, affirma M. Fontan avec un accent douloureux. Et au bout d'un instant il reprit en baissant la tête :

—Je dois bien connaître la nature de ce misérable, je dois savoir de quelles bassesses, de quels crimes il est capable, car je suis.... je suis son père!!!

En même temps, arrachant sa barbe et ses faux cheveux, Daniel Larroque se jeta aux pieds de Mme Antoine et courba son front désolé.

XII

Madeleine et sa mère s'étaient encore levées, avec un mouvement de terreur. Mais maintenant une sorte de pitié et de curiosité inquiète se mêlaient à l'épouvante que leur inspirait la vue de cet homme.

—Vous m'avez promis de m'entendre jusqu'au bout, dit Daniel Larroque, accablé de honte et de chagrin. Au nom de celui qui n'est plus, au nom du bonheur de votre fille, je vous conjure de tenir votre serment! Je vous supplie de m'écouter! laissez-moi la joie de faire un peu de bien et de racheter tout le mal que j'ai commis. Ensuite je disparaîtrai et vous ne me reverrez jamais plus.

Alors, il leur raconta sa vie depuis le moment où il était sorti du bagne. Il retraça de nouveau les efforts qu'il avait faits dans le but de racheter son existence passée; les services qu'il avait rendus à la société en se servant de son expérience du crime pour combattre et dépister les criminels; il parla de son entrevue avec M. Antoine, du pardon que son frère lui avait généreusement accordé; puis, après avoir raconté en peu de mots l'histoire d'Hélène Laudet, il arriva enfin à ce qui concernait André de Varèze.

Mme Antoine et Madeleine l'écoutaient avec un intérêt poignant. Elles avaient comme un éblouissement, ces douces créatures habituées à leur vie calme, réglée et provinciale, en entendant le récit des choses étonnantes accomplies par Chapeau-Vert. Ces transformations, ces expéditions audacieuses, ces courses infatigables à travers Paris, ces rôles différents joués avec une adresse et un splomb incompatibles confondaient leur raison et il leur semblait qu'elles écoutaient quelque récit fantastique et invraisemblable. Mais celui qui parlait avait un tel accent de sincérité qu'il était impossible de douter de lui.

Quand Daniel Larroque se mit à prononcer le nom d'André de Varèze, leur attention redoubla et Madeleine sentit son cœur battre avec plus de force. Elle baissa la tête et des larmes roulèrent dans ses yeux.

Daniel Larroque commença par s'accuser. Si André était devenu ce cynique et méprisable personnage, c'était parce qu'il avait été abandonné tout enfant sur le pavé de Paris, sans guide, sans conseils, ayant dans le sang cette soif de jouissances, cet instinct du crime qu'aucun frein n'était venu maîtriser.

Puis il révéla ce qu'il savait de la vie de ce jeune homme : ses relations avec Lucy Raudoin aux dépens de qui il vivait, son existence de bohême et d'aventurier, ses vols habilement pratiqués à la table de jeu du cercle du Progrès. Il dit tout sans ménagement, avec une franchise brutale, sachant bien que, s'il brisait le cœur de la pauvre Madeleine, il la sauvait du moins du terrible danger qui la menaçait.

Madeleine se jeta dans les bras de sa mère.

—Ah! c'est affreux! c'est affreux! s'écria-t-elle en sanglotant.

—Pourquoi n'avons-nous pas écouté ton pauvre père! dit Mme Antoine, accablée, voyant clair enfin, et désespérée, bien qu'elle ne connût pas encore toute l'étendue de son malheur.

Quand il eut fini, Chapeau-Vert se leva :

—Je ne me permettrai pas de vous donner un conseil, dit-il; mais je crois devoir vous dire, madame, qu'il ne faut plus revoir ce misérable. S'il se présente aujourd'hui chez vous, comme il est probable, refusez-lui votre porte.... Faites-lui dire que vous êtes parties, que vous n'êtes plus à Paris... Et vous, mademoiselle, reprit-il avec émotion, en se tournant vers Madeleine, souvenez-vous que vous n'avez pas de meilleure amie que votre mère, ayez-lui tout, tout, entendez-vous.... Elle vous pardonnera.... Elle vous pleindra....

Il y eut un silence. Les deux femmes pleuraient; mais, malgré elles, elles subissaient l'ascendant de cet homme singulier. Le sentiment qu'elles éprouvaient n'était plus la crainte, mais une sorte d'intérêt, de confiance, et elles étaient rassurées de savoir qu'il veillait sur elles.

Au moment où il se retirait, Madeleine lui tendit la main avec un mouvement généreux et spontané. Il se jeta sur cette blanche main et y mit un respectueux baiser.

Puis, lui adressant un sourire plein de bonté et de pitié attendrie :

—Ayez confiance, ayez confiance, mon enfant, lui dit-il, et sachez que vous pouvez compter sur moi, sur mon dévouement; car je donnerais volontiers ma vie, si ce sacrifice pouvait vous rendre heureuse.

Il s'inclina devant Mme Antoine et sortit lentement, satisfait d'avoir réussi dans la difficile démarche qu'il venait de tenter.

Quand il eut disparu, Madeleine se jeta tout en larmes dans les bras de sa mère.

—Maman! s'écria-t-elle désespérée, d'une voix brisée par les sanglots, emmène-moi, emmène-moi.... je veux quitter Paris!

Et, défaillante, elle lui apprit en un mot toute la vérité.

XIII

Un mois s'était passé depuis ces événements.

Selon le conseil de Daniel Larroque, Madeleine et sa mère s'étaient éloignées de Paris. Mme Antoine avait acheté, fort loin, dans la Haute-Saône, une petite propriété qu'un ancien négociant des amis de M. Antoine lui avait cédée. Elles n'avaient emmené avec elles que Thérèse, la cuisinière, et Ursule, la vieille nourrice de Madeleine.

C'était dans cette retraite inconnue de tous que les pauvres femmes attendaient la délivrance de Madeleine. Grâce à sa taille élevée et bien prise, la malheureuse jeune fille avait pu cacher à tous les yeux son déshonneur. Sa mère s'elle-même n'avait rien remarqué de suspect, et il avait fallu l'affirmation de Madeleine, éperdue et sanglotante, pour que Mme Antoine crût à la réalité de ce malheur.

Depuis qu'elles étaient parties, le fidèle Prosper, resté à Paris, leur avait envoyé deux lettres. L'une d'André de Varèze, qui protestait contre la disparition de sa fiancée, arrivée la veille du mariage, et repoussait avec une rare audace les accusations que des ennemis avaient pu diriger contre lui. L'autre lettre était un court billet de Daniel Larroque. Il donnait son adresse à Mme Antoine. Il lui apprenait en même temps que le vicomte de Varèze avait sans doute quitté Paris, car on ne savait ce qu'il était devenu.

Cependant, le pourvoi en cassation de Cabirol avait été rejeté et il était probable que son recours en grâce aurait le même sort.

Cette affaire préoccupait beaucoup Chapeau-Vert. Malgré les preuves accablantes qui pesaient sur le condamné et les charges que lui-même avait contribué à aggraver — il conservait encore une sorte d'incertitude qui le troublait. Il aurait voulu pouvoir pénétrer jusqu'à la cellule de Cabirol et avoir avec lui un dernier entretien, afin de dissiper des doutes ou de fortifier la vague idée qu'il avait de l'innocence de ce malheureux.

Mais son ami, M. Janson, le greffier, était souffrant depuis quelque temps : il ne le voyait plus au Luxembourg. Lui seul aurait pu lui fournir le moyen d'avoir un entretien avec le condamné.

Pourtant Chapeau-Vert ne pouvait se résoudre à l'idée qu'un innocent allait peut-être monter sur l'échafaud. Il chercha un moyen de pénétrer jusqu'à Cabirol sans éveiller les soupçons, et il conçut à cet égard un audacieux projet.

Un matin, il prit son costume de prêtre et alla trouver l'aumônier de la Roquette.

—Monsieur l'abbé, lui dit-il, vous avez à la prison, dans la cellule des condamnés à mort, un malheureux auquel je m'intéresse.

—Comment se nomme-t-il? Est-ce Blandas ou Cabirol?

—C'est Cabirol.

L'aumônier secoua la tête.

—Le pauvre diable est fort abattu, dit-il, il repousse toutes mes exhortations. Il accuse la société, il est sombre et désespéré et je crains bien qu'il ne meure sans confession.

—Je l'ai connu autrefois, reprit Chapeau-Vert; peut-être me sera-t-il possible d'avoir sur lui une bonne influence. Mais il me sera probablement difficile de pénétrer jusqu'à sa cellule.

—Je ne le crois pas, dit l'aumônier; si j'en fais la demande au directeur de la Roquette, je doute qu'il me refuse. Comment vous nommez-vous, M. l'abbé?

—L'abbé Daniel.

—Vous êtes attaché à une paroisse de Paris?

—Non, je suis prêtre dans le Midi, à Télesque.

—Eh bien, revenez demain, à cette heure-ci; j'aurai certainement la réponse. Je serai heureux si vous pouvez réussir là où, jusqu'à présent, j'ai eu le malheur d'échouer.

L'aumônier serra la main de son faux confrère, en lui recommandant encore de venir le trouver le lendemain, parce que l'exécution devait être imminente.

Chapeau-Vert fut exact au rendez-vous. Mais l'aumônier n'avait pu encore voir le directeur de la prison, qui était à la campagne et ne devait rentrer à Paris que dans l'après-midi.

Tout en s'excusant de ce contre-temps involontaire, il pria l'abbé Daniel de vouloir bien revenir vers six heures.

Chapeau-Vert revint, en effet, à l'heure indiquée, et l'aumônier, dès qu'il le vit, lui dit avec une émotion, dont quarante ans de ce pénible ministère n'avaient pu affaiblir la vivacité.

—L'exécution est pour demain. Les ordres sont arrivés du parquet. Je vous le dis très confidentiellement, bien persuadé que vous n'abuserez pas de ce renseignement. Mais vous prouvez que vous devez redoubler d'efforts, si vous voulez que votre visite soit couronnée de succès et que ce malheureux revienne à de meilleurs sentiments. J'ai l'autorisation du directeur, et ce soir, à huit heures, vous pourrez entrer dans la cellule.

—Est-ce qu'il ne serait pas possible de le voir maintenant?

—Il est en ce moment entre les mains du perruquier. C'est une mesure d'humanité que je suis parvenu à faire adopter, afin d'éviter à ces malheureux l'angoisse de la dernière toilette. Le perruquier vient toutes les semaines, le lundi, leur coupe les cheveux et la barbe. De cette façon, ils ignorent le jour de l'exécution et ils sont tout prêts pour le moment fatal. Lorsque ce sera terminé, il mangera et prendra un peu de repos. En venant à huit heures, vous le trouverez, je l'espère, disposé à vous entendre.

Chapeau-Vert dîna dans le voisinage, et à huit heures il se présenta à la prison. Grâce au laisser-passer du directeur que l'aumônier lui avait remis, il put entrer sans difficulté.

Un gardien le conduisit à travers le dédale d'étroits corridors, faiblement écl